

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 73 (1978)
Heft: 2-fr

Artikel: Déplacement plutôt que démolition : comment Lens s'est assuré un musée local
Autor: Schüle, Rose-Claire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment Lens s'est assuré un musée local

Déplacement plutôt que démolition

La commune de *Lens* s'étend, dans le Valais central, des abords de la rive droite du Rhône jusqu'au sommet des montagnes à la frontière bernoise. Au milieu du village principal *Lens*, se trouvait une *maison paysanne* typique du siècle passé: un socle de maçonnerie surmonté d'une partie cuisine, également en maçonnerie, et d'une partie chambre de ménage en gros madriers, le tout couvert d'un toit en ardoises brutes du pays. Une maison moyenne de famille modeste mais non pauvre, comme il a dû y en avoir un bon nombre dans le village. Ce qu'elle avait d'*exceptionnel* c'est le fait de n'avoir jamais été transformée ou modernisée, abstraction faite de l'électricité et d'un seul robinet d'eau courante dans la cuisine.

Intervention du Heimatschutz

Cette maison fut mise en vente lors du décès de la dernière habitante et rachetée par la Commune pour démolition. Pourquoi démolir cette maison somme toute en bon état? Elle avait un défaut qui ne pardonne pas de nos jours: sa *position* au bord de la route entravait la circulation. Quel dommage de détruire un document d'une époque unique en son genre! Dans le village, l'initiative privée a déjà sauvé un magnifique bâtiment, le manoir. De son côté, la Commune a entrepris la restauration et la sauvegarde d'une maison bourgeoise, la tour de Vaas dans le vignoble. Pourquoi donc garder une maison plus humble qui est une pierre d'achoppement?

Le *Heimatschutz* est intervenu auprès de la Commune en demandant de sauver ce témoin de la vie du passé et de l'aménager en *musée local*. Un musée local qui montrerait la vie ordinaire au siècle passé et ne se bornerait pas à montrer quelques belles pièces choisies. Et l'entrave à la circulation? Qui portera la responsabilité en cas d'accident? Là aussi une proposition: au début du siècle on a accolé, du côté opposé à la route, une étable et une grange à foin au bâtiment d'habitation. En démolissant cette annexe sans grande valeur documentaire ou esthétique, on gagnera quatre mètres. *Déplaçons* donc le bâtiment en l'éloignant de la route!

Autorités compréhensives

Nous avons trouvé compréhension auprès de la commune. La grange et l'étable furent démolies, une maison spécialisée de Nyon a mis le bâtiment sur des rouleaux et l'a déplacé sans qu'une ardoise du toit ne bouge.

Quel a été le rôle du Heimatschutz? Trouver une possibilité de sauver le bâtiment en lui donnant une *raison d'être*. Sensibiliser l'opinion publique et faire une proposition documentée (valeur du bâtiment, possibilité et coût d'une translation, possibilité d'obtenir des subsides de la Confédération et du Canton). Et quel est le *rôle futur* du Heimatschutz? Aider par des conseils et financièrement la Commune pour la restauration du bâtiment. L'aménagement et l'animation du musée proprement dit se feront avec le soutien du Canton.

Rose-Claire Schüle

Pour avoir osé...

N3: la «bataille de Brougg»

Ba. Il est devenu à la mode chez nous d'annoncer la mort de la démocratie. L'individu, dit-on, ne peut rien contre les intrigues des puissances économiques et politiques, et même ces messieurs du palais fédéral feraient ce qu'ils voudraient.

Ces affirmations sont risquées, ainsi que nous le montre la récente décision du Conseil fédéral concernant le tracé de la N 3 dans la région de Brougg (Fricktal-Birrfeld). Après 15 ans de lutte, le haut viaduc autoroutier projeté en travers de la vallée de l'Aar par le Département argovien des travaux publics a été

abandonné, et on lui a préféré la variante en tunnel qui épargne le paysage. Le promoteur de cette solution fut à l'origine l'ingénieur Joseph Killer, de Baden, membre du comité central de la LSP, qui avait élaboré le contre-projet et qui au début était quasiment seul à combattre les intentions de l'Etat.

Le succès obtenu lui a donné raison et a montré que notre démocratie fonctionne encore, qu'un adversaire isolé peut très bien parvenir à un résultat. S'il le veut, s'il recourt à des arguments convaincants, s'il défend l'intérêt général, s'il contrecarre avec ténacité et adresse toutes les manœuvres de harcèlement. L'issue de la «bataille de Brougg» devrait encourager des tentatives de défense dans d'autres parties du pays!